



Décryptage des sigles concernant les sections sur le cadastre

Par **Ludijump**, le **07/01/2019** à **17:55**

Bonjour,

Je possède des terrains agricoles dont la dénomination de la section est AK, AO, AP .

Que veulent dire ces sigles svp? Je ne saisis pas la nuance car pour moi, ce sont des terrains agricoles.

Je vous remercie par avance de votre retour.

Cordialement

Par **fabrice58**, le **07/01/2019** à **21:18**

Bonjour,

les dénominations des sections n'ont pas de sens particuliers et sont indépendantes des natures de terrain.

Si elles ont deux lettres, cela signifie que le territoire communal est vaste ou qu'il y a pu avoir remembrement.

Cordialement